

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2003)
Heft: 167-168

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

FINANCES

L'état des finances cantonales est resté plutôt bon l'année dernière. Treize cantons sur 26 ont bouclé leurs comptes 2002 sur un excédent de revenus et 22 ont affiché des résultats meilleurs que ceux budgétisés. Trois cantons, dont Vaud, finissent dans le rouge.

EN BREF

Fribourg

• Les paysans de la Broye ont été avertis qu'ils pourraient avoir des problèmes s'ils se lançaient aveuglément dans la culture du cannabis. Près de 12 hectares de champs illégaux ont été répertoriés en 2002 dans la Broye fribourgeoise. Il s'agit de cultures dont le taux en THC (la substance psycho-trope du cannabis) est supérieur à la loi qui fixe le taux maximal à 0,3 %.

Bâle-Ville

• Les hommes engendrent plus de dépenses de santé pour le canton de Bâle-Ville que les femmes, bien qu'ils soient moins nombreux. C'est la conclusion d'une étude réalisée par le Bureau cantonal de l'égalité. En 2000, les prestations pour les hommes ont été de 15 % supérieures à celles pour les femmes. Au total, 51 % des dépenses cantonales ont été générées par les hommes qui ne forment que 48 % de la population.

• Le canton de Bâle-Ville va supprimer les congés de "grande chaleur". La réglementation datait de 1975. Le Service médical des écoles avait annoncé l'an dernier déjà que l'enseignement pouvait être donné et suivi même si la température extérieure atteignait 35 degrés.

Grisons

• Les élections au Grand Conseil grison se sont soldées par un résultat contraire à la tendance nationale. Le PDC a gagné deux sièges et restera le plus grand groupe parlementaire lors de la législature. En revanche l'UDC et le PS se sont contentés de conserver leur représentation actuelle. Avec cinq mandats de moins, le PRD est le grand perdant. Les mandats restants reviennent à des candidats sans parti.

• Le parti socialiste de Davos a récolté 630 signatures pour une initiative demandant que les électeurs puissent donner leur avis sur les manifestations importantes comme le Forum économique mondial (WEF) qui impliquent une participation financière de la commune.

Argovie

• Un automobiliste a été pincé à 243 km/h sur l'A1 à Spreitenbach. Le chauffeur a ainsi dépassé la limitation de vitesse de 123 km/h. Il devrait perdre son permis.

• Le directeur d'un home du canton de Berne et son assistant ont été condamnés par le Tribunal de district de Zofingue à chacun six mois de prison avec sursis pour homicide par négligence. Un enfant avait perdu la vie en octobre 2001 dans une course

en radeau organisée par les deux hommes. Le radeau, qu'ils avaient construit eux-mêmes, n'était pas en état de naviguer. Et les six enfants embarqués ne portaient pas de gilet de sauvetage.

Valais

• Le Tribunal cantonal valaisan a interdit l'utilisation de canons à neige contestés dans le domaine skiable de Champéry. Il a admis le recours de Guy Borgeat, président de Pro Natura. Ce dernier se bat depuis 1998 contre l'installation de canons à neige sur deux pistes du domaine de Champéry.

• C'est bien un loup qui a égorgé un mouton en mars dernier dans le Haut-Valais, dans la vallée de Zwis bergen. L'analyse des crottes retrouvées sur place a confirmé que l'attaque a été commise par un loup d'origine italienne. Il faudra toutefois attendre des examens complémentaires pour savoir si le coupable est le loup qui avait tué 28 moutons l'été dernier dans la région.

• Un tremblement de terre de 3,9 sur l'échelle de Richter a secoué le Valais central. Le séisme qui s'est propagé à une profondeur de huit kilomètres n'a pas occasionné de dégâts. L'épicentre de la secousse, qui a duré entre cinq et dix secondes, était situé à Sierre.

Saint-Gall

• Le bicentenaire de la dynastie Knie a été fêté à Saint-Gall. À cette occasion, le patron des CFF, Benedikt Weibel, et le directeur du Cirque Knie Franco Knie ont baptisé une locomotive Re 460 au nom de Cirque Knie.

Un acte qui célèbre un partenariat de 84 ans, puisque le cirque national utilise depuis 1919 exclusivement le train pour ses déplacements en tournée.

Soleure

• Une touriste a été écrasée par un train dans la gare d'Olten. Elle a traversé les voies et a été happée par l'Intercity Zurich-Berne.

Zoug

• Le Grand Conseil zugois siégera à nouveau dans la salle parlementaire historique dès 2004. Les députés ont quitté le bâtiment après la fusillade du 27 septembre 2001 qui avait fait 15 victimes. La rénovation est estimée à 4 ou 5 millions de francs. La police assurera la sécurité durant les sessions.

Jura

• Le Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) - qui a pris le relais du Rassemblement jurassien - a lancé une initiative cantonale visant à la réunification de tous les districts dans "un seul Jura". Le texte demande aux autorités jurassiennes de présenter des offres au Jura bernois pour la création d'un nouveau canton de six districts, dont les trois districts jurassiens bernois de Moutier, de La Neuveville et de Courtelary. Le MAJ a une année pour récolter 2 000 signatures. Tous les partis du Parlement jurassien, sauf l'UDC, ont apporté leur soutien à l'initiative du MAJ.

Berne

• Une vache en furie a blessé neuf personnes au salon de

l'agriculture, la BEA. L'animal devait participer à un cortège qui représentait la montée à l'alpage. Selon son propriétaire, la vache était habituée à marcher au licol. Lorsqu'elle s'est retrouvée face à la foule, elle a été prise de panique et s'est enfuie au galop dans le public. Six adultes et trois enfants ont été blessés avant que le ruminant ne retrouve son calme.

• Un touriste anglais de 18 ans porté disparu dans la région du Spitzhorn, près de Gstaad, a été retrouvé mort par les conducteurs de chiens et les secouristes du Club alpin. Il s'était lancé à l'assaut du sommet des Alpes bernoises culminant à 2 807 m chaussé de simples baskets.

• Après 27 ans de bons et loyaux services, le dernier gardien d'ours part à la retraite et une page mythique de Berne se tourne. Jugée trop sinistre par les visiteurs, la célèbre fosse aux ours, classée à l'inventaire du patrimoine et déclarée d'intérêt national, sera bientôt remplacée par un parc ouvert sur l'Aar. Un concours d'architecture a été lancé au niveau national et devrait se terminer cet automne. Objectif du nouveau site : que les ours vivent dans un environnement proche de leur habitat naturel.

GENÈVE

• Cinq étudiantes ont été arrêtées pour avoir commis une trentaine de racketts depuis décembre à Genève. Les adolescentes, âgées de 15 à 17 ans, s'attaquaient à d'autres filles. Les cinq ados s'intéressaient à l'argent et

Coup de cœur

Malgré quelques vacances en Suisse, par exemple en profitant de notre voyage lecteurs, vous avez encore une petite séquelle de *Heimweh*.

Nous ne saurions trop vous recommander *Ur-Musig*, cassette VHS ou DVD, qui vous fera faire un formidable voyage en images et surtout en musique dans la Suisse "primitive". Cette très peu conventionnelle symphonie de sons, de musiques et de paysages a captivé en son temps les hôtes du Festival de Locarno 1993.

Ce titre si évocateur en allemand est intraduisible en français. Le créateur, Cyrill Schläpfer, lui-même suisse de l'étranger, a patiemment collationné le marteau qui redresse la barrière, la scie qui fend des bûches, la faux qu'on aiguise... et le tout sans le moindre dialogue.

Pour tout renseignement ou commande :

CSR Records/Film - Dienenstrasse 62, CH-8004 Zurich.
Tél. 0041 1 291 13 93. Fax 0041 1 291 25 28.

CSR FILM ZEIT

UR-MUSIG



Eine Reise durch die Klanglandschaften der Innerschweiz und des Appenzellerlandes

IN ASSOCIATION MIT CYRILL SCHLÄPFER VERDIENTENWERK UND SCHWING PRODUCTION
mit REES GWERDER JAKOB ALDER JAKOB DÜSEL MARITZ THAUER "SITZ-DOMIN" LUDI HÜRLMANN "FRAUMATT-ANNE"
LEO NIEDERST ORIGINAL STREICHMUSIK EDELWEISS ECHO VOM KINZIG MÖSSELBAUER
KARIN THOMAS KREPMAN PIO CORRADI JÜRG HASLER OTMAR SCHMID CYRILL SCHLÄPFER HELENA VAGNIERES
mit DIETER MEYER RENÉ ZINGS CYRILL SCHLÄPFER REGIE JÜRG HASLER RICK REGE PRODUKTION CYRILL SCHLÄPFER

www.ur-musig.ch

suisse SWISS MAGAZINE

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Signature _____

Au prix de : 1 an **42 € (275,50 FF)** 2 ans **75 € (491,97 FF)**

Abonnement de soutien **60 € (393,57 FF)**

Étranger/Par avion/... : nous consulter

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de : **SUISSE MAGAZINE**

À renvoyer à : **DIP 18-24 Quai de la Marne**

75164 Paris cedex 19

aux téléphones portables, qu'elles revendaient.

• Le jet d'eau, qui jusqu'ici hibernait entre octobre et début mars, se dressera dorénavant toute l'année dans la rade de Genève. La décision de l'exploiter sans interruption vient de son propriétaire, les Services industriels de Genève, en accord avec Genève Tourisme. Le jet d'eau ne sera désactivé qu'en cas de forts vents, de températures en dessous de zéro degré ou de mauvais temps.

• Le Salon international de l'automobile de Genève a attiré cette année 703 900 visiteurs, alors que les organisateurs en espéraient 700 000. Ce cap est franchi pour la quatrième année consécutive.

• L'équipe de football du Servette de Genève a pris possession de son nouveau stade, une enceinte de 30 000 places assises et couvertes. Le Stade de la Praillle compte, outre des loges et un restaurant panoramique, un centre de conférences, un hôtel et un centre commercial à ses portes.

• Le 31^e salon international des inventions n'a accueilli que 58 950 visiteurs alors que les organisateurs en espéraient 76 000. Les consé-

quences de la guerre en Irak et de la pneumonie atypique ont privé le salon d'environ 60 exposants en provenance d'Israël, de Malaisie et de Chine.

• L'élection de l'Exécutif de la ville de Genève n'a donné lieu à aucune surprise. La gauche continuera d'occuper quatre des cinq sièges de la municipalité. Le Vert Patrice Mugny fait une entrée en fanfare dans ce cénacle en obtenant le deuxième meilleur résultat.

NEUCHÂTEL

• Un employé du Tribunal de district de Neuchâtel a détourné à son profit des centaines de milliers de francs dans le cadre de ses fonctions. L'homme a été placé en détention préventive et suspendu avec effet immédiat. Âgé de 53 ans, il était membre du greffe du tribunal et fonctionnaire de l'administration cantonale depuis vingt-quatre ans.

• Les infractions commises par des mineurs ont accusé l'an dernier une hausse impressionnante de 26 % par rapport à 2001. Les mineurs ont ainsi été à l'origine de la moitié des attaques à main armée, d'une agression avec coups et blessures sur six et d'une manière générale d'un tiers des actes contraires à la loi. En grande majorité les délinquants sont scolarisés, et 58 % d'entre eux sont nés en Suisse. Pour le chef de la Sûreté neuchâteloise, "En résumé, trop de jeunes s'emmerdent. Casser devient pour eux une manière d'exister."

ZURICH

• La Municipalité de Zurich veut interdire la prostitution en vitrine : en l'occurrence

que des femmes en tenue légère s'exposent aux fenêtres, un phénomène qui a fortement augmenté dans le quartier chaud de la ville. L'Exécutif a donc soumis au Légitif une révision des réglementations sur la prostitution de rue.

• La société Unique, qui exploite l'aéroport de Zurich, a reçu des centaines de plaintes contre les nouvelles restrictions de vol entrées en vigueur le 17 avril. Les oppositions viennent surtout de l'est de l'aéroport qui doit supporter plus de bruit. L'étendue des heures d'interdiction de survol du sud de l'Allemagne entraîne une forte augmentation des vols d'approche par l'est.

• Pour redonner à la Langstrasse une meilleure qualité de vie, la ville de Zurich a racheté deux maisons closes, pour un montant total de 3 millions de francs. Ces lupanars vont être transformés en logements convenables. Depuis plusieurs années, ce quartier est déserté par ses habitants et les commerçants se plaignent. Il y aurait plus de 4 000 prostituées dans la ville.

• Le canton de Zurich veut réduire de 2 milliards ses dépenses d'ici à 2007. Il va donc supprimer 1 230 emplois, un plan qualifié de "scénario d'horreur" par les fonctionnaires. Le canton économisera tous azimuts. Les domaines de la santé et de la formation souffriront particulièrement, de même que les transports publics et la culture. Zurich envisage aussi d'augmenter les impôts.

APPENZELL

• L'UDC poursuit son avancée en Appenzell Rhodes-

Extérieures. Lors du 2^e tour de l'élection au Conseil d'Etat, les démocrates du centre ont gagné un second siège, après avoir conquis le premier en 1999. Après le premier tour, deux sièges restaient à pourvoir. Jürg Wernli (PRD) obtient le premier et devient ainsi le cinquième conseiller d'Etat radical du demi-canton. Kobi Frei (UDC) a conquis le second. L'UDC renforce ainsi sa position aux dépens du PS, qui n'a pas réussi à conserver le siège qu'il détient depuis 1913.

TESSIN

• La copie en bois de l'église San Carlino, réalisée il y a trois ans par l'architecte tessinois Mario Botta en mémoire de son illustre prédécesseur Francesco Borromini, va prochainement disparaître des rives du lac de Lugano. Son entretien coûte trop cher. Le crédit de 300 000 francs nécessaire à sa restauration a été refusé.

VAUD

• Le Musée olympique de Lausanne fêtait en juin ses dix ans d'existence. Le musée, qui s'apprête à accueillir son millionième visiteur a décidé de marquer l'événement en mettant sur pied toute une série de manifestations jusqu'en octobre : expositions temporaires, semaine olympique pendant laquelle les jeunes pourront tester gratuitement une trentaine de sports... Enfin, le musée disposera en première mondiale du Vidéotron, un système vidéo-informatique permettant de visionner quelque 80 heures de films sur les JO d'été et d'hiver.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

Ouverture d'un nouveau club suisse à Paris

Ce club a pour but de rassembler des personnes qui s'intéressent à la Suisse. **Projet** : Organiser des conférences et des débats politiques et culturels. **Renseignements** : Maya Nerini Hanhart, 28, rue Basfroi, 75011 Paris. Tél./Fax : 01 43 72 53 17.